

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris La Défense, le 27 juillet 2026

La FNA présente à Bercy trois mesures choc pour relancer le marché automobile français

Suppression du malus au poids, simplification du malus CO₂ et soutien au marché de l'occasion : à l'occasion de la deuxième réunion du groupe de travail sur la fiscalité automobile réuni par le ministère de l'Industrie, la Fédération Nationale de l'Automobile (FNA) a présenté ses propositions pour restaurer la confiance des automobilistes et relancer durablement le marché.

L'objectif de la FNA est de permettre au marché français de retrouver 1,9 million d'immatriculations de véhicules neufs à l'horizon 2029. Le retour des volumes soutiendrait l'ensemble de la filière automobile et permettrait également de générer davantage de recettes fiscales, notamment par l'intermédiaire de la TVA.

Un constat de terrain qui confirme l'urgence d'agir

Émilie Repusseau, Secrétaire générale adjointe de la FNA, était accompagnée d'Edouard Bonnefis, élu en charge du groupe fiscalité automobile à la FNA et dirigeant de Bonnefis Automobile dans l'Aveyron. Au contact direct des automobilistes, celui-ci a témoigné des difficultés rencontrées par les professionnels de la vente et leurs clients.



« Au quotidien, le constat est sans appel : le montant du malus n'est aujourd'hui plus proportionné au prix du véhicule, ce qui casse la demande au lieu de l'orienter vers les motorisations les plus vertueuses. Un Peugeot 5008 hybride rechargeable, pourtant sous le seuil d'émissions de CO₂, se voit ainsi appliquer 6 100 € de malus au seul titre de son poids. Dans certains cas, le montant du malus dépasse même le prix de vente du véhicule », témoigne Edouard Bonnefis, dirigeant de Bonnefis Automobile.

La FNA a remis une contribution écrite articulée autour de 3 axes principaux :

1. Supprimer le malus au poids et repositionner l'hybride comme une solution de transition

La FNA demande la suppression du malus au poids à compter du 1er janvier 2027. Cette exception française pénalise notamment les véhicules familiaux, hybrides et hybrides rechargeables, alors que ces motorisations constituent une solution de transition accessible à de nombreux ménages. La Fédération propose de compenser les recettes correspondantes par une refonte du barème du malus CO₂.

2. Mettre fin à une fiscalité punitive et illisible

Le malus CO₂ repose aujourd'hui sur près de 90 tranches révisées chaque année. La FNA propose de s'inspirer du modèle espagnol en instaurant une grille simplifiée, fondée sur quatre taux proportionnels au prix du véhicule et assortie de mécanismes de plafonnement protégeant les

modèles les plus accessibles. Ce dispositif serait stabilisé pendant cinq ans afin de redonner de la visibilité aux automobilistes comme aux professionnels.

3. Soutenir le marché de l'occasion et le renouvellement du parc

Avec près de 14 millions de véhicules âgés de plus de quinze ans, la transition ne peut pas reposer uniquement sur le marché du neuf. La FNA propose donc de rétablir une prime à la conversion pour la mise au rebut des véhicules les plus anciens (plus de 15 ans), de créer un bonus pour l'achat d'un véhicule électrique ou hybride d'occasion récent et de soutenir la remise sur le marché des véhicules électriques et hybrides rechargeables issus des flottes de location de courte durée. Ces mesures permettraient de rendre le renouvellement du parc accessible aux ménages disposant des budgets les plus contraints.



« La fiscalité automobile ne doit plus empêcher les Français de changer de véhicule. Ce n'est plus un signal écologique, c'est un mur qui bloque les ventes. Pour retrouver un marché de 1,9 million de véhicules neufs en 2029 et accélérer réellement le renouvellement du parc, il faut restaurer la confiance : supprimer le malus au poids, qui pénalise notamment les véhicules hybrides plébiscités par les ménages, simplifier durablement le malus CO₂ et soutenir davantage le marché de l'occasion » explique Émilie Repusseau, Secrétaire générale adjointe de la FNA.

Les représentants de Bercy ont relevé plusieurs points de convergence entre les contributions présentées et vont désormais examiner le calibrage des mesures susceptibles de produire les effets attendus sur le marché.

La FNA restera pleinement mobilisée pour faire aboutir ces propositions et défendre une fiscalité automobile plus simple, plus stable et plus incitative, au service du renouvellement du parc, de la mobilité des Français et de l'activité des professionnels automobiles de proximité.

À lire également : [Fiscalité automobile : la FNA salue l'ouverture d'une concertation nationale sur l'avenir du marché automobile – 11 juin 2026.](#)

À propos de la FNA

La FNA est l'organisation professionnelle représentative des Entrepreneurs Artisans de l'automobile depuis 1921. Elle regroupe l'ensemble des métiers en lien avec les services de l'automobile, un secteur qui compte plus de 170 000 entreprises et 421 000 salariés.
